

ASSEMBLEE GENERALE



SEANCE PLENIERE

Mercredi 14 décembre 1955,
à 21 heures

DIXIEME SESSION

Documents officiels

New-York

SOMMAIRE

Page

Point 21 de l'ordre du jour:

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (suite) 473

Président: M. José MAZA (Chili).

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (suite*)

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée générale est saisie de deux documents relatifs à ce point: une lettre adressée par le Président du Conseil de sécurité au Président de l'Assemblée générale [A/3099] et un projet de résolution présenté par 41 pays [A/L.208], recommandant l'admission des pays ci-après à l'Organisation des Nations Unies: Albanie, Jordanie, Irlande, Portugal, Hongrie, Italie, Autriche, Roumanie, Bulgarie, Finlande, Ceylan, Népal, Libye, Cambodge, Laos et Espagne.

2. Je prie les représentants de n'intervenir que pour des explications de vote, qui ne doivent avoir lieu qu'après le suffrage.

3. Je donne la parole au représentant de Cuba pour une question d'ordre.

4. **M. NUÑEZ PORTUONDO** (Cuba): (traduit de l'espagnol): Je voudrais savoir si le Président a l'intention de procéder à un vote séparé sur chaque candidature, conformément aux principes énoncés dans l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice¹.

5. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): Si le représentant de Cuba le demande, l'Assemblée votera séparément sur chaque pays.

6. **M. NUÑEZ PORTUONDO** (Cuba): (traduit de l'espagnol): Je désire également qu'il soit procédé au vote par appel nominal.

7. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée va voter sur la recommandation du projet de résolution (A/L.208) relative à l'Albanie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Costa-Rica, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Danemark, Equateur, Egypte, Salvador, France, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama,

Pérou, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Colombie.

Votent contre: Cuba, Grèce, Chine.

S'abstiennent: République Dominicaine, Pays-Bas, Philippines, Etats-Unis d'Amérique, Belgique.

Par 48 voix contre 3, avec 5 abstentions, la recommandation est adoptée.

8. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Jordanie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la Grèce, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France.

Votent contre: Néant.

S'abstient: Israël.

Par 55 voix contre zéro, avec une abstention, la recommandation est adoptée.

9. Le **PRESIDENT** (traduit de l'espagnol): L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à l'Irlande.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la Norvège, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur,

* Reprise des débats de la 552^{ème} séance.

¹ Admission d'un Etat aux Nations Unies (Charte, Art. 4), avis consultatif: C. I. J. Recueil 1948, p. 57.

Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua.

Votent contre: Néant.

Par 56 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

10. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative au Portugal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la République socialiste soviétique de Biélorussie, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie.

Votent contre: Néant.

Par 56 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

11. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Hongrie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la Grèce, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Colombie, Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Danemark, Equateur, Egypte, Salvador, France.

Votent contre: Chine, Cuba,

S'abstiennent: Grèce, Pays-Bas, Philippines, Etats-Unis d'Amérique, République Dominicaine.

Par 49 voix contre 2, avec 5 abstentions, la recommandation est adoptée.

12. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter la recommandation relative à l'Italie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par l'Afghanistan, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine,

Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie.

Votent contre: Néant.

Par 56 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

13. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation concernant l'Autriche.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Salvador, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Salvador, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte.

Votent contre: Néant.

Par 56 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

14. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Roumanie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Honduras, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Colombie, Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Danemark, Equateur, Egypte, Salvador, France, Guatemala.

Votent contre: Chine, Cuba.

S'abstiennent: Pays-Bas, Philippines, Etats-Unis d'Amérique, République Dominicaine, Grèce.

Par 49 voix contre 2, avec 5 abstentions, la recommandation est adoptée.

15. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Bulgarie.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par l'Uruguay, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Colombie, Costa-Rica, Tchécoslovaquie, Danemark, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Votent contre: Chine, Cuba.

S'abstiennent: République Dominicaine, Grèce, Pays-Bas, Philippines, Etats-Unis d'Amérique.

Par 50 voix contre 2, avec 5 abstentions, la recommandation est adoptée.

16. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Finlande.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la Birmanie, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil.

Votent contre: Néant.

Par 57 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

17. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à Ceylan.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Chili, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougo-

slavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada.

Votent contre: Néant.

Par 57 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

18. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative au Népal.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par la Birmanie, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil.

Votent contre: Néant.

Par 57 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

19. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à la Libye.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Canada, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie.

Votent contre: Néant.

S'abstient: Israël.

Par 56 contre zéro, avec une abstention, la recommandation est adoptée.

20. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*) : L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative au Cambodge.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par l'Arabie saoudite, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande

du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne.

Votent contre: Néant.

Par 57 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

21. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative au Laos.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par l'Irak, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran.

Votent contre: Néant.

Par 57 voix contre zéro, la recommandation est adoptée.

22. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): L'Assemblée va maintenant voter sur la recommandation relative à l'Espagne.

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par l'Uruguay, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Liban, Libéria, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Suède, Syrie, Thaïlande, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Votent contre: Néant.

S'abstiennent: Belgique, Mexique.

Par 55 voix contre zéro, avec 2 abstentions, la recommandation est adoptée.

23. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): Par ces votes successifs effectués séparément pour chaque pays, l'Assemblée générale vient d'admettre chacun

des 16 pays dont le conseil de sécurité avait recommandé l'admission.

24. Si l'Assemblée n'y voit pas d'objection, je considérerai que l'ensemble du projet de résolution a été adopté.

25. Je donne la parole au représentant de Cuba pour une question d'ordre.

26. M. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) [*traduit de l'espagnol*]: Je demande qu'il soit fait mention de l'abstention de Cuba dans le compte rendu.

Avec une abstention, l'ensemble du projet de résolution est adopté.

27. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'espagnol*): En adoptant cette résolution, nous venons enfin de répondre, après plusieurs années, au désir profond qu'éprouvait l'Assemblée générale de surmonter les obstacles qui empêchaient l'Organisation des Nations Unies de devenir une organisation internationale où soient représentés tous les peuples et ayant un caractère de véritable universalité. Il est vrai que nous n'avons pas encore atteint le but. Il est encore certains pays dont l'absence se fait lourdement sentir, mais le progrès accompli aujourd'hui constitue une étape historique; il ne peut que rehausser le prestige de l'Organisation des Nations Unies et lui donner une vigueur nouvelle.

28. Qu'il me soit permis de féliciter le Conseil de sécurité d'avoir, par son action, rendu possible l'événement que nous célébrons.

29. M. MARTIN (Canada) [*traduit de l'anglais*]: Je ne monte pas à cette tribune avec l'intention de prononcer un discours préparé, mais avec le vif désir de profiter de l'interprétation libérale que le Président donnera certainement au terme "explication de vote". Permettez-moi de dire, au nom de mon pays, ce que je sais que vous désireriez tous avoir l'occasion de dire au nom de votre pays, et je suis reconnaissant au Président de m'avoir donné la possibilité de parler maintenant, bien qu'il y ait parmi nous, je le reconnais, des orateurs et des pays à qui ce privilège aurait dû être conféré avant moi.

30. Le Président a compris la grandeur de ce moment. Il a indiqué les possibilités que la décision prise ce soir offre à l'Organisation des Nations Unies. Je tiens à m'associer à lui pour exprimer aux membres du Conseil de sécurité notre grande reconnaissance pour l'attitude qu'ils ont eue pendant ces deux derniers jours de l'examen de la recommandation si importante émise par l'une des commissions de l'Organisation et confirmée par l'Assemblée générale elle-même, et pour le sens des responsabilités qu'ils ont montré en cette occasion. Qu'il me soit permis de joindre aux remerciements que j'adresse pour leurs travaux aux représentants au Conseil de sécurité — ceux des grandes puissances et ceux des membres non permanents — un hommage particulier à mon ami sir Leslie Munro, l'actuel Président du Conseil de sécurité.

31. Je m'empresse de rendre hommage également au représentant du Pérou, M. Belaúnde, pour le travail remarquable qu'il a accompli; chacun de nous sait en effet qu'en sa qualité de Président de la Commission de bons offices M. Belaúnde a grandement contribué au succès de notre entreprise.

32. L'Assemblée elle-même, bien entendu, a joué son rôle dans la décision de ce soir. Certains pensaient que l'action de l'Assemblée générale devait suivre celle du Conseil de sécurité. Beaucoup ont estimé, constatant les difficultés éprouvées par les membres du Conseil

de sécurité et sachant en même temps quelle était la conviction profonde et générale des membres de l'Assemblée générale, qu'elle devait user de son pouvoir de persuasion et manifester l'intérêt considérable qu'elle portait à ce problème.

33. La décision prise ce soir, dont l'écho se fera entendre dans le monde entier, n'est pas le fait d'un seul homme ou d'un seul pays. C'est le résultat de l'effort collectif d'un grand nombre de nations et d'un grand nombre de représentants. C'est l'aboutissement de l'effort collectif d'un grand nombre de personnes et l'indication de la puissance que recèle l'effort collectif de l'Organisation elle-même. Nous avons bénéficié de concours éclairés et j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier, au nom de mon pays, les délégations si nombreuses qui se sont jointes à nous et ont appuyé nos efforts pour résoudre ce problème si important. Lorsque je parle d'appui, je ne pense pas seulement aux votes qui ont été émis au cours des délibérations, mais aussi aux suggestions, aux encouragements et aux sages conseils qui nous ont été si utiles pour mener à bien cette affaire.

34. Indépendamment des résultats obtenus, je suis certain que cette entreprise nous a tous fait bénéficier de certains gains en ce qui concerne la coopération internationale et le développement des relations amicales entre les Etats intéressés. Les délibérations qui se sont déroulées sur ce sujet, tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité, ont été caractérisées dans l'ensemble par la modération et la sincérité. A l'Assemblée, ces délibérations nous ont permis de nous convaincre encore davantage du fait que l'Organisation des Nations Unies peut être et est effectivement un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers des fins communes. Il nous est prouvé clairement que les divergences de vues peuvent être conciliées si la volonté d'aboutir existe.

35. Au cours de la discussion, il y a eu des négociations difficiles, des négociations où entraient en jeu des divergences de vues avec des amis très proches, mais chacun de nous a respecté les vues des autres et personne n'a jamais laissé entendre que le but recherché par certains d'entre nous n'était pas d'améliorer les relations internationales et de renforcer l'Organisation.

36. La décision que nous avons prise ce soir fait ou fera entrer dans l'Organisation des Nations Unies 16 nouveaux Membres, soit le quart du nombre actuel des Membres de notre organisation, fondée à une époque où la deuxième guerre mondiale n'était pas encore finie. Mon pays se réjouit de ce résultat; cependant, nous déplorons vivement l'absence d'un certain pays et nous souhaitons qu'il nous soit donné, bientôt je l'espère, d'accorder au Japon la possibilité de jouer le rôle qui lui revient dans cette organisation qui réunit les nations du monde.

37. Il ne faudrait pas penser cependant que notre décision de ce soir va résoudre tous les problèmes de notre temps. Ces problèmes restent devant nous, aussi graves et aussi urgents qu'auparavant, mais nous avons accru la force de l'Organisation et, de ce fait, nous serons d'autant mieux à même de nous occuper de certaines de ces questions. Nous avons peut-être introduit de nouveaux motifs d'irritation et de désaccord, mais notre organisation a été fondée par des hommes qui reconnaissaient qu'il y aurait des problèmes à résoudre, et c'est parce qu'il y aurait des problèmes à résoudre que notre organisation a été créée. Ce n'étaient pas des hommes sans courage et nous, leurs successeurs, parlant au nom de nos gouvernements et de nos

peuples, avons montré ce soir que nous ne sommes pas non plus des hommes sans courage. Nous avons donné à d'autres nations la possibilité de faire entendre leur voix dans nos délibérations, nous envisageons l'avenir avec courage, avec espoir et avec prudence, et le sentiment de la grande responsabilité qui nous incombe marquera tous nos efforts.

38. La qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies n'est pas un simple titre honorifique. Ce n'est pas parce que nous avons voulu conférer un honneur à certaines nations que nous leur avons accordé la qualité de Membres de l'Organisation. Nous avons voulu que d'autres nations en deviennent Membres pour y partager avec nous les responsabilités que la Charte des Nations Unies nous impose à tous, et ces nouveaux Membres devront en accepter, avec les privilèges, les obligations.

39. La décision que nous avons prise ce soir ne signifie pour aucun d'entre nous, je le répète, que nous donnions notre approbation à telle ou telle forme de gouvernement ou à telle ou telle idéologie. Elle signifie simplement que l'Organisation, qui est composée de nombreuses nations appartenant à tous les continents, vient de se rapprocher, plus qu'auparavant, de l'application du principe de l'universalité. Nous allons avoir l'occasion de rencontrer face à face, autour des tables de nos conseils, les représentants de pays dont la politique ne nous paraît pas de nature à favoriser les bonnes relations entre les divers Etats du monde.

40. Si mon pays a pris la décision de défendre cette noble cause qui est sur le point de triompher, si d'autres pays ont pris la même décision, je crois pouvoir le dire, c'est parce que nous avons une grande foi en l'Organisation des Nations Unies. Nous n'oublions pas nos déceptions de ces 10 dernières années. Nous savons les succès que nous avons remportés, mais nous avons conscience des échecs que nous avons subis. Néanmoins, le Canada estime que l'Organisation des Nations Unies représente une grande force, qui peut devenir plus grande encore, pour le plus grand bien des nations et des peuples du monde. C'est pourquoi la foi du Canada en notre organisation constitue l'un des fondements essentiels de sa politique étrangère. C'est grâce à cette foi que nous avons aujourd'hui l'occasion de renforcer le dispositif que nous avons mis en place à une époque où la guerre n'était pas encore terminée.

41. Nous sommes tous reconnaissants envers le Président de l'Assemblée générale. Ma délégation remercie également le Secrétaire général de ses sages conseils. Mon pays voit dans l'événement de ce soir une expression de confiance dans l'Organisation des Nations Unies, un témoignage de bonne volonté à l'égard des nations que nous allons accueillir et, surtout, la preuve de l'efficacité du principe de la sécurité collective.

42. On a beaucoup parlé, au cours de ces derniers mois, de l'esprit de Genève. Ce n'est pas le moment de dire si cet esprit règne encore. Toutefois, il n'est certes pas inopportun de souligner que les chefs des quatre gouvernements les plus puissants du monde, lorsqu'ils se sont réunis à Genève, ont donné la preuve de cet esprit qui, j'en suis certain, nous anime aujourd'hui. Nous devons veiller désormais à ce que cet esprit se traduise par des actes; la décision que nous avons prise ce soir nous a permis de progresser dans cette voie.

43. En cette année où notre organisation commence sa deuxième période de 10 ans, nous pouvons, grâce à cette décision, donner espoir à tous les peuples et

renforcer la Charte des Nations Unies qui, si on lui laisse jouer tout son rôle, devrait pouvoir assurer la liberté, la sécurité et la paix à l'humanité tout entière dans ce monde où nous sommes solidaires les uns les autres.

44. Sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande) [*traduit de l'anglais*] : C'est un honneur pour moi de prendre la parole après mon ami, M. Martin, que l'on peut à juste titre appeler le principal architecte de cette entreprise historique qui vient d'être couronnée de succès.

45. Je viens d'avoir aujourd'hui, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, l'honneur de transmettre au Président de l'Assemblée générale une recommandation affirmative au sujet de l'admission de nouveaux Membres [A/3099]. En lui-même, ce fait doit être pour nous la source d'une grande satisfaction. Il est vrai que cette satisfaction n'est pas complète. La recommandation du Conseil de sécurité est d'une portée plus limitée que celle de la résolution adoptée par l'Assemblée générale il y a six jours [552^{ème} séance]. En particulier, une grande nation n'y est pas inscrite, une nation qui remplit incontestablement les conditions fixées par la Charte.

46. Je sais que ma délégation ne sera pas la seule à déplorer ce fait. Nous avons bon espoir que l'admission du Japon, pays insulaire comme le mien et qui appartient aussi à la région vitale de l'océan Pacifique, ne tardera pas. Malgré cette omission grave — et nous sommes en droit d'espérer qu'elle sera vite réparée — on accueillera avec satisfaction la recommandation du Conseil de sécurité, qui permet à l'Organisation de sortir de l'impasse où sa vitalité menaçait de se perdre.

47. En décidant immédiatement et sans hésitation d'admettre comme Membres de l'Organisation des Nations Unies les 16 Etats dont la candidature a été approuvée aujourd'hui par le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale a apporté un sang nouveau à notre organisation et lui a donné de nouvelles possibilités de réaliser les fins énoncées dans la Charte. Je voudrais que l'on voie dans ces paroles autre chose qu'une simple discours commandé par la solennité du moment.

48. On a pu dire à juste titre qu'en appuyant telle ou telle candidature nombre d'entre nous avaient fait acte de foi. A la vérité, nous ne nous dissimulons pas que le monde est divisé, dangereusement divisé même, par des profondes divergences de vues politiques.

49. Nous reconnaissons que les nobles principes de la Charte sont interprétés de différentes manières dans différentes régions du monde. C'est le cas notamment du principe selon lequel l'Organisation des Nations Unies est fondée sur la volonté librement exprimée des peuples qui composent les Etats souverains. C'est le cas aussi de la proclamation par la Charte des droits fondamentaux de l'homme.

50. Nous déplorons l'existence de ces divergences de vues. Nous ne pouvons cependant admettre qu'elles constituent en elles-mêmes une raison valable pour limiter le nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Au contraire, nous estimons que ces divergences de vues font davantage ressortir l'urgence de nos efforts en vue de faire de l'Organisation un centre où la raison et la bonne volonté puissent être employées pour s'attaquer à tous les problèmes internationaux.

51. Nous avons ce soir saisi l'occasion qui, nous l'espérons ardemment, nous permettra de nous rapprocher beaucoup de cet idéal. L'admission de 16 nouveaux

Membres ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la nature de notre organisation. L'évolution est un phénomène inhérent à la vie elle-même. Dans le cas de notre organisation, la stagnation et l'évolution sont les seules solutions possibles. Il faut donc accueillir avec joie l'évolution. Je suis persuadé que nous avons agi ce soir dans l'esprit même qui animait les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire dans un esprit de tolérance et de bon voisinage. Nous lui avons ainsi donné une vie nouvelle et de nouveaux espoirs. Il nous reste à faire en sorte que ces espoirs soient réalisés pour le plus grand bien de l'humanité tout entière.

52. Sir Percy SPENDER (Australie) [*traduit de l'anglais*] : En ma qualité de représentant de l'Australie, il m'est très agréable d'exprimer devant l'Assemblée l'immense satisfaction que j'éprouve à l'occasion de l'événement que nous célébrons. Depuis le début, nous avons voté pour le groupe de 18 pays dont la candidature avait été précédemment soumise au Conseil de sécurité. Comme vous le savez, l'Australie a été parmi les tout premiers signataires de cette résolution. Nous sommes très heureux que le Conseil de sécurité ait été en mesure de recommander les 16 nations que l'Assemblée générale a admises ce soir.

55. Nous avons voté pour la résolution mais nous nous tenons à exprimer nos remerciements à ceux dont les efforts ont abouti à ce résultat.

54. Je pense tout particulièrement à M. Martin, représentant du Canada, qui a tant travaillé à cette fin pendant de nombreuses semaines. Nous savons quelle dette de gratitude nous avons envers lui. Je voudrais aussi rendre hommage à M. Belaúnde, représentant du Pérou, qui, avec ses collègues de la Commission de bons offices, a fait de grands efforts vers le même but pendant toute l'année écoulée. Je voudrais également mentionner M. Gunewardene, ambassadeur de Ceylan, qui, peut-être autant que personne, s'est appliqué au cours des trois ou quatre dernières semaines à obtenir le résultat que nous enregistrons ce soir.

55. Nous avons voté pour la résolution mais nous n'en étions pas l'un des auteurs, bien que nous ayons été parmi les signataires du projet de résolution primitif [A/AC.80/L.3]. Si nous ne nous sommes pas associés à la présentation du projet de résolution final, c'est parce que le nom du Japon n'y figurait pas. Lorsque nous avons appuyé le premier projet de résolution devant la Commission politique spéciale, nous avons clairement expliqué pourquoi nous le faisons. Nous avons dit que nous devions nous écarter des principes auxquels nous avons adhéré pendant de nombreuses années. Nous avons estimé que nous devions le faire parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de vaincre l'obstacle qui nous empêchait de faire entrer de nouveaux Membres à l'Organisation. Nous avons dû renoncer à nos principes; peut-être les nations, comme les personnes, ont-elles parfois raison d'agir comme elles le font malgré leurs principes. C'est ainsi que nous avons résolu qu'il convenait d'accepter cet arrangement en vertu duquel un certain nombre de nations allaient être admises.

56. En ce qui concerne le Japon, qui était un des pays visé par le premier projet de résolution, nous avons suivi le débat qui a eu lieu au Conseil de sécurité et il est manifeste qu'on ne pouvait soulever absolument aucune objection contre l'admission de ce pays. C'est avec grand regret que je constate que nous

n'avons pas admis ce pays ce soir. Nous savons que le Conseil de sécurité tiendra une autre séance demain et, étant donné l'opinion exprimée par tous les membres du Conseil, je suis persuadé qu'il conviendrait que cet organe recommande demain l'admission du Japon à l'Organisation des Nations Unies.

57. Comme le Président l'a dit, nous tenons ce soir une séance historique au cours de laquelle un certain nombre de nations ont été admises à l'Organisation des Nations Unies. Pour ma part, j'oublie tout le passé. J'espère que ces nouveaux Membres, en entrant à l'Organisation, acceptent véritablement les responsabilités qui leur incombent en tant que Membres et qu'ils s'efforceront d'en faire un instrument efficace du maintien de la paix. Je tiens à m'associer aux observations que le Président a faites ce soir.

58. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*] : Les grandes émotions provoquées par la joie et l'espérance sont silencieuses. Aussi ne voudrais-je pas profaner de mes paroles l'émotion profonde que nous éprouvons tous aujourd'hui. C'est une grande joie en effet, car un des idéaux pour lesquels tant de nous ont lutté depuis la signature de la Charte à San-Francisco et surtout depuis 1949 vient de se réaliser en grande partie. C'est en même temps un grand espoir, car nous ne pouvons oublier ceux qui n'ont pas encore été admis. Nous espérons qu'ils seront bientôt parmi nous, parce que notre rêve, le rêve des représentants des pays d'Amérique, rêve que partagent d'autres délégations, est celui de l'universalité effective de notre organisation.

59. Je n'en dirais pas plus long si je ne devais rendre justice à mes collègues, le représentant des Pays-Bas, M. Schurmann, et celui de l'Égypte, M. Ramadan, qui pendant deux ans ont participé à mes côtés à un effort qui ne peut être oublié, car, s'il a été discret, il n'en a pas moins été incessant et opiniâtre. Je voudrais pouvoir ici convaincre l'Assemblée générale du mérite de mes collègues.

60. Je voudrais également, en toute justice, rappeler tout ce qu'ont fait d'autres délégations qui, elles non plus, ne doivent pas être oubliées : la délégation de l'Argentine et les délégations de l'Amérique centrale, dont l'un des représentants, M. Urquía, a présidé un comité qui a fait une étude approfondie de la question ; je voudrais également rappeler la contribution des représentants les plus éminents des pays de l'Amérique latine. En ces moments d'enthousiasme, c'est à eux que nous devons également exprimer notre gratitude.

61. Il y a aussi de grands espoirs : l'espoir que notre organisation, qui a connu des heures si sombres, se trouve enfin renforcée ; que la tension internationale diminue, grâce à ce geste symbolique que l'humanité n'oubliera jamais, et, finalement, que nous puissions créer, par notre zèle et notre loyauté, et avec nos frères venus des quatre coins du monde, une humanité nouvelle qui ne cherchera que la justice et la paix.

62. Les grands périls, comme les grands idéaux, unissent les hommes. Comme le disait un grand écrivain russe, c'est en face des tristesses de la vie, en face de certaines injustices et de certaines rigueurs du destin que les cœurs doivent s'unir et que les hommes doivent se rapprocher et se sentir frères. Nous ne devons pas nous laisser diviser par des discussions d'ordre idéologique ; chacun de nous doit respecter les opinions des autres. Mais ici, où nous sommes unis par

la poursuite d'un idéal commun, où nous devons faire face à des dangers identiques et voyons s'ouvrir des horizons nouveaux, nous sentirons battre le cœur de cette assemblée, qui sera aussi le cœur de l'humanité.

63. Devant ce spectacle d'un monde qui s'organise, et à cette heure historique où des peuples de tendances et de traditions diverses nous enrichissent de leur patrimoine culturel, où certains pays d'Europe, injustement oubliés, prennent parmi nous la place qui leur est due, en même temps que certains pays d'Asie et d'Afrique qui nous apportent à la fois leur culture millénaire et une jeunesse retrouvée dans la liberté, l'Amérique — notre Amérique, qui est née pour servir le genre humain et qui, grâce à ses origines espagnole et portugaise, a toujours eu le sens de l'universalité — proclame au monde qu'en ce jour glorieux et mémorable nous commémorons dignement la signature de la Charte. Les discours, d'ailleurs admirables, prononcés à San-Francisco n'ont pu commémorer la signature de la Charte que d'une façon imparfaite, car la parole humaine est toujours imparfaite ; nous la commémorons mieux aujourd'hui par le plus grand exemple de tolérance, de compréhension et d'harmonie, et notre organisation, que ses fondateurs voulaient universelle, atteint cette magnifique universalité 10 ans après sa fondation.

64. Permettez-moi enfin, en tant qu'Américain, de signaler avec émotion l'action de la Providence, qui a voulu qu'un représentant éminent de l'Amérique latine, président de l'Assemblée qui devait lancer cet appel à tous les peuples et donner espoir à ceux qui sont encore absents, proclamant ainsi notre idéal immortel d'universalité.

65. M. DE FREITAS VALLE (Brésil) [*traduit de l'anglais*] : Le Brésil a appuyé l'admission à l'Organisation des Nations Unies de 18 candidats et nous regrettons beaucoup que le Japon ait été laissé à l'écart. Depuis 10 ans, nous nous sommes prononcés en faveur de l'admission de l'Italie. Nous nous sommes efforcés également d'aider l'Espagne et l'Autriche à être admises.

66. Nous souhaitons la bienvenue aux 16 nouveaux Membres, mais je ne puis dissimuler que notre grande joie aujourd'hui est de voir admis dans l'Organisation des Nations Unies notre ancêtre le Portugal, notre vieux et glorieux Portugal, patrie des navigateurs qui ont découvert la moitié du globe et porté la civilisation occidentale dans tous les coins de la terre. Je suis certain que la collaboration du Portugal à l'œuvre de l'Organisation nous sera profitable à tous. Le Portugal apportera son esprit d'aventure et sa volonté de faire face à la réalité.

67. Je crois que nous devons tous être heureux de cette journée historique.

68. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Nous sommes témoins d'un événement historique et émouvant, en ce siège de l'Organisation des Nations Unies, dans la grande métropole des États-Unis.

69. Maintenant que l'Assemblée générale a adopté les recommandations du Conseil de sécurité, nous allons accueillir parmi nous 16 nouveaux Membres, ce qui augmentera de plus d'un quart le nombre actuel des Membres et nous aidera à faire des Nations-Unies un organe international qui puisse réellement prétendre être l'Organisation mondiale que ses fondateurs avaient projetée.

70. Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni a prouvé à maintes reprises qu'il désirait ardemment voir l'Organisation sortir de l'impasse où elle se trouvait engagée en ce qui concerne l'admission de nouveaux Membres. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour y parvenir et nous sommes naturellement heureux des résultats des votes qui ont eu lieu aujourd'hui au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale.

71. Nous étions disposés à voter pour 18 candidats, et nous l'avions d'ailleurs déjà fait, mais ma délégation n'a jamais été de celles qui acceptaient le principe "18 ou aucun".

72. Nous notons avec satisfaction que l'Union soviétique n'a pas insisté sur la candidature de la Mongolie extérieure. Nous nous réjouissons que sa délégation ait reconnu que, dans les relations internationales, une coopération féconde est impossible sans certaines concessions mutuelles.

73. Notre grand désir était naturellement de voir nos amis parmi nous et de voir notre organisation représenter plus fidèlement le monde tel qu'il est. Nous étions prêts à pousser la tolérance à ses limites extrêmes dans l'examen de la candidature de tous les intéressés, à condition que les autres y fussent également disposés. Nous étions même prêts à aller jusqu'à appuyer la candidature de l'Albanie, dont les actions passées nous ont pourtant causé des inquiétudes légitimes. J'espère que cette décision aura contribué dans une mesure non négligeable à faciliter la solution maintenant atteinte.

74. En ce jour de satisfaction tempérée, notre plus vif plaisir, quant à nous, nous a été donné par le vote unanime en faveur de l'admission de Ceylan, pays ami et membre du Commonwealth. Je tiens également à accueillir chaleureusement parmi nous beaucoup d'autres amis auxquels nous sommes associés dans diverses parties du monde.

75. Les résultats que nous avons obtenus aujourd'hui n'auraient guère pu être atteints sans les efforts incessants et patients de la Commission de bons offices, présidée par l'éminent homme d'Etat qu'est le représentant du Pérou, M. Belaúnde.

76. Je tiens également à rendre hommage au rôle joué par la délégation canadienne sous l'impulsion de l'infatigable et clairvoyant M. Martin. En fait, je crois pouvoir dire, sans manquer de modestie, que l'ensemble du Commonwealth a vraiment fait tout ce qui était possible pour nous aider à sortir de l'impasse.

77. Il y a cependant une ombre au tableau. Nous n'avons pas réussi à obtenir cette année l'admission du Japon. Cette absence nous cause un profond regret. Je ne puis croire que cette exclusion se prolongera longtemps. Ma délégation ne ralentira pas ses efforts pour obtenir l'admission de ce pays.

78. Je ne doute pas que les 16 nouveaux Membres qui viennent de se joindre à nous n'entrent dans notre organisation pleinement décidés à respecter toutes les obligations que leur qualité de Membre leur impose. Je ne doute pas que l'admission de ces pays contribuera à augmenter la valeur de notre organisation en tant que centre où s'harmonisent les efforts des nations et fera d'elle une force douée d'une influence accrue dans l'accomplissement de la tâche essentielle qui nous incombe du maintien de la paix et de la sécurité.

79. M. ALPHAND (France) : Nous venons de vivre une journée historique. A peine entrée dans sa dixième année d'existence, l'Organisation des Nations Unies acquiert en une soirée 16 nouveaux Etats Membres. C'est là un événement d'une immense portée. L'autorité, le prestige, le rayonnement de notre organisation se trouvent d'un coup extraordinairement accrus.

80. Les Etats, comme l'Italie, qui ont apporté à la civilisation une contribution capitale et qui tiennent dans le monde contemporain une place considérable, viennent d'entrer dans notre sein. D'autres, qui ont acquis récemment leur présente structure et leur indépendance, viennent également de se joindre à nous.

81. J'adresse un salut particulier de bienvenue au Cambodge et au Laos, auxquels la France est attachée par des liens juridiques et sentimentaux.

82. La délégation française se réjouit d'accueillir ici les uns et les autres. Elle est convaincue que tous les nouveaux Membres apporteront à notre organisation une contribution positive et qu'ils prendront avec nous leur part des responsabilités que nous devons assumer devant les peuples du monde.

83. Au moment où les décisions que nous avons prises aujourd'hui ouvrent un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, la délégation française n'a qu'un regret, c'est qu'une grande nation, avec laquelle mon pays entretient des relations amicales, n'ait pas pu faire, elle aussi, partie des élus. Je veux trouver dans les paroles du représentant de l'Union soviétique, M. Sobolev — paroles qu'il a prononcées cet après-midi même au Conseil de sécurité [705^{ème} séance] — l'assurance que le Japon sera des nôtres lors de la prochaine session de l'Assemblée générale.

84. Je voudrais également dire que je regrette que la candidature de deux pays en faveur desquels la France a déjà voté à plusieurs reprises n'ait pas pu être prise en considération.

85. Je forme ce soir le vœu que, renforcée de 16 Etats Membres nouveaux, notre organisation s'attache plus que jamais aux tâches constructives qui lui sont assignées comme buts par notre charte, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et le progrès social, le développement des relations entre les peuples, la défense de la paix dans le respect du droit et des traités.

86. M. NUÑEZ (Costa-Rica) [*traduit de l'espagnol*] : La délégation du Costa-Rica a voté pour l'admission des 16 pays qui viennent de devenir Membres de l'Organisation des Nations Unies, car elle a toujours soutenu que l'universalité permettrait à l'Organisation d'atteindre les buts et les principes que lui assigne sa charte constitutive.

87. L'application du principe de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies a favorisé certains pays dont le système politique et social mérite notre sympathie et notre approbation entières, car il est conforme au respect de la dignité et de la liberté humaine, qui est la base de la démocratie que connaît le peuple costa-ricien. D'autres pays également ont été favorisés, mais nous ne pouvons malheureusement pas approuver leur système politique et social, car il constitue un exemple de l'application de doctrines totalitaires qui portent atteinte à la dignité des peuples de ces pays ainsi qu'à leur droit de disposer d'eux-mêmes.

88. Nous recevons les premiers avec la certitude qu'ils renforceront le désir ardent de l'Organisation des Nations Unies d'affirmer la liberté humaine, de favoriser le bien-être social et de maintenir la paix internationale. Nous recevons les seconds en espérant qu'aux côtés de tant de pays épris de paix, ils découvriront les chemins de la liberté intégrale que leurs peuples aspirent à parcourir et qu'à notre contact ils pourront plus facilement, mettant ainsi leurs intentions en pratique, tenir la promesse qu'ils font en entrant ici de régler dorénavant leur conduite sur les principes de la Charte des Nations Unies, et en particulier sur les conditions énoncées à l'Article 4.

89. Appartenant à un pays de l'Amérique latine, je suis heureux que cet élargissement encourageant et important de l'Organisation des Nations Unies se soit produit sous la présidence d'un des fils les plus remarquables de l'Amérique latine, qui a joué un rôle si important au cours des événements qui nous ont conduits à cet heureux instant.

90. La délégation du Costa-Rica exprime l'espoir que le Conseil de sécurité recommandera très prochainement, pour que l'on prenne à ce sujet une décision immédiate, l'admission, du Japon.

91. Qu'il me soit permis de me faire, en tant que prêtre, l'interprète du sentiment religieux des peuples admis aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies, aussi bien que des peuples qui en étaient déjà Membres, et de demander à la Providence d'aider notre organisation à assurer la paix du monde et le bien-être de l'humanité.

92. M. MATES (Yougoslavie) [*traduit de l'anglais*] : La Yougoslavie se trouve dans une situation exceptionnelle, car, parmi les 16 nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies, elle souhaite la bienvenue à non moins de six des sept pays qui sont ses voisins immédiats. Nous espérons pouvoir renforcer, au sein de l'Organisation, les relations amicales que nous avons eues avec eux jusqu'à présent.

93. Ma délégation a voté pour l'admission de tous les pays, au nombre de 16, recommandés par le Conseil de sécurité. Nous aurions également voté pour les deux autres pays visés par la résolution que l'Assemblée générale a déjà adoptée au cours de la présente session [552ème séance]. Nous n'avons pas abandonné l'espoir de voir le Conseil de sécurité trouver très prochainement la possibilité de recommander l'admission de ces deux autres candidats.

94. Il est très significatif, à notre avis, que l'Assemblée ait pu sortir à cette session de l'impasse où l'avait placée depuis 10 ans la question de l'admission de nouveaux Membres. Cet événement historique représente à nos yeux une victoire décisive pour les partisans de l'universalité de l'Organisation des Nations Unies.

95. Nous n'ignorons pas les difficultés auxquelles le Conseil de sécurité se heurte en la matière et nous apprécions donc d'autant plus les efforts dont nous récoltons aujourd'hui le fruit, ainsi que le sens politique grâce auquel il a été possible d'aboutir à un accord aussi large alors qu'il semblait vain d'espérer aucun résultat à la présente session.

96. Je ne reprendrai pas, en cette circonstance solennelle, les arguments que ma délégation a exposés en faveur du principe de l'universalité et je ne répéterai pas ce qu'elle a dit des répercussions profondes et, nous l'espérons, positives, de l'application de ce principe.

Tout cela figure dans les documents de l'Organisation qui ont été publiés au cours des années précédentes. Cependant, je ne quitterai pas cette tribune sans rendre un hommage mérité au Président de l'Assemblée générale et aux efforts qu'il a déployés pour permettre cette réunion solennelle. Je voudrais également rendre hommage à M. Belaúnde et à la Commission de bons offices, qui n'ont cessé de s'employer à faire sortir la question de l'impasse où elle se trouvait, malgré toutes sortes de difficultés. Enfin et surtout, je veux exprimer l'admiration de ma délégation pour l'initiative que M. Martin a déployée en luttant pour l'universalité et en aidant l'Assemblée à aboutir au présent résultat. Son dévouement à l'Organisation des Nations Unies est sans précédent et il a encore ajouté à l'honneur de son grand pays en servant les intérêts supérieurs de l'Organisation.

97. M. URQUIA (Salvador) [*traduit de l'espagnol*] : La décision que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont prise aujourd'hui fera que l'on se souviendra désormais du 14 décembre 1955 comme de l'une des dates les plus importantes, j'irai même jusqu'à dire les plus mémorables, dans les annales de l'Organisation des Nations Unies. La décision prise par ces deux organes nous a permis de sortir de l'impasse qui, depuis près de 10 ans, a empêché les délégations de résoudre ce grand problème qui se posait à l'Organisation.

98. Au cours de ces années, les plus grands efforts ont été déployés et il convient de mentionner non seulement les délégations qui, pendant ces derniers mois, ont tant travaillé et qui naturellement méritent toute la reconnaissance de l'Assemblée, des pays intéressés et peut-être de l'humanité tout entière, mais encore toutes les délégations et tous les hommes qui, dès la création de l'Organisation des Nations Unies, se sont intéressés au problème et ont cherché à lui apporter une solution.

99. J'aimerais rappeler les efforts d'un grand Argentin, M. José Arce; j'aimerais également rappeler les efforts déployés par les délégations d'un grand nombre de pays appartenant à toutes les parties du monde, et en particulier à l'Amérique latine. Dans cette lutte, on a toujours trouvé au premier rang M. Belaúnde, mais il y a bien d'autres délégations — et M. Belaúnde lui-même vient d'avoir l'amabilité de le rappeler — qui ont également contribué, ne fût-ce que modestement, à la recherche d'une solution.

100. Nous avons enfin fait un pas décisif. Le problème n'est pas définitivement résolu, mais, si la Charte, à notre avis du moins, ne consacre pas le principe de l'universalité, l'Assemblée générale a pu l'établir dans une certaine mesure et il semble à présent qu'avec l'admission de ces 16 pays, il sera plus facile d'admettre le Japon, qui était sur le point d'être admis aujourd'hui même, la République de Corée, la République du Viet-Nam, la République fédérale d'Allemagne et tous autres pays qui existent à présent ou qui peuvent exister plus tard, et qui, de l'avis de la grande majorité des Membres des Nations Unies, devraient être admis à l'Organisation.

101. Nous concevons notre organisation non pas comme un groupe d'États qui se sont unis à des fins propres à chacun ou à des groupes, mais comme une organisation qui aspire à incorporer la communauté internationale ou, mieux, à s'identifier à elle. L'Organisation des Nations Unies ne peut subsister qu'en devenant un jour l'Organisation de tous les États du monde. Elle groupe dès à présent une très grande

partie des pays qui constituent l'humanité: 76 Etats en font maintenant partie.

102. En la personne des observateurs qui étaient présents ici sans pouvoir exercer comme il convenait le droit des Etats qu'ils représentent, je tiens à saluer les Etats qui entrent maintenant dans notre organisation et à leur dire qu'il est réconfortant de penser que désormais les représentants de ces pays n'entreront plus dans nos salles comme s'ils qu'étaient des entrevues, mais auront le même droit que toutes les autres délégations d'agir, d'exposer leurs vues et de voter, ce qui est parfaitement légitime étant donné que ces Etats ont à maintes reprises manifesté leur désir de venir travailler avec nous au sein de notre organisation.

103. Je souscris aux paroles qu'a prononcées M. Martin, de la délégation du Canada, qui a déployé tant d'efforts pour obtenir ce résultat; je dirai moi aussi que devenir Membre de l'Organisation n'est pas tant acquérir un privilège que se trouver dans une situation qui implique de lourdes responsabilités, qui crée des obligations, tout en conférant naturellement des droits par ailleurs.

104. Une circonstance providentielle a voulu que ce soit M. Maza, représentant éminent de l'Amérique latine, qui préside l'Assemblée, en cette soirée qui, comme je le disais tout à l'heure, marque une date mémorable dans les annales de l'Organisation des Nations Unies. Et c'est également grâce à une circonstance heureuse qu'un grand ami de l'Amérique latine, une personnalité éminente de l'Organisation des Nations Unies, sir Leslie Munro, le représentant de la Nouvelle-Zélande, a présidé la séance du Conseil de sécurité à laquelle a été adoptée une recommandation si importante.

105. En formant des vœux pour que les pays dont j'ai cité le nom soient admis à une date relativement proche, dans les premiers mois de l'an prochain ou du moins à la prochaine session de l'Assemblée générale, je terminerai en félicitant à nouveau les pays qui ont été admis ce soir à l'Organisation.

106. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Les Etats-Unis sont partisans depuis longtemps de l'admission de tous les Etats candidats qui remplissent les conditions requises. Nous sommes très heureux que 12 nations libres aient été élues. Leur civilisation et leur sagesse nous seront une contribution importante. La délégation des Etats-Unis a travaillé sans relâche, de concert avec de nombreuses autres délégations auxquelles nous exprimons ce soir nos remerciements pour aboutir à ce résultat. Les faits attestent l'esprit de conciliation qui a présidé aux négociations et sans lequel l'Organisation des Nations Unies ne peut fonctionner.

107. Comme le prouve la ligne de conduite que j'ai adoptée au Conseil de sécurité aujourd'hui, nous regrettons vivement que le Japon n'ait pas été élu, mais nous poursuivrons nos efforts en faveur de son admission.

108. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux Membres et nous sommes persuadés que leur présence contribuera beaucoup à accroître la portée de l'œuvre des Nations Unies.

109. Le prince WAN WAITHAYAKON (Thaïlande) [*traduit de l'anglais*]: Ma délégation se félicite, elle aussi, de l'admission de 16 nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.

110. Je voudrais maintenant expliquer mon vote sur le projet de résolution.

111. La Thaïlande regrette vivement que le Japon n'ait pas été compris parmi les 16 pays dont le Conseil de sécurité a recommandé l'admission. Elle espère sincèrement que le Conseil recommandera d'admettre ces pays dès demain, car nous sommes convaincus qu'une telle mesure aurait des résultats heureux non seulement pour le Japon, mais aussi pour l'Organisation elle-même.

112. Quoi qu'il en soit, ma délégation est heureuse que le Conseil de sécurité ait recommandé 12 pays avec lesquels la Thaïlande entretient des relations amicales: la Jordanie, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, l'Autriche, la Finlande, Ceylan, le Népal, la Libye, le Cambodge, le Laos et l'Espagne. Nous leur souhaitons très cordialement la bienvenue. Nous sommes certains que l'admission de Ceylan, du Cambodge et du Laos contribuera beaucoup à renforcer la paix et la sécurité des peuples de l'Asie du Sud-Est.

113. La délégation thaïlandaise estime que l'Organisation des Nations Unies doit compter le plus grand nombre de pays possible. Elle a appuyé ce soir l'admission de l'ensemble des 16 pays recommandés par le Conseil de sécurité, comme elle s'était auparavant — et pour les mêmes raisons — déclarée en faveur des 18 candidats au sujet desquels il ne se posait pas de problème d'unification. La délégation thaïlandaise figure parmi les auteurs du projet de résolution dont l'Assemblée générale a été saisie à la présente séance et elle a, bien entendu, voté en faveur de ce texte.

114. Puissent les Nations Unies se développer et prospérer, maintenant qu'elles forment une organisation véritablement internationale!

115. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont pris aujourd'hui la décision très importante d'admettre 16 nouveaux Membres dans l'Organisation des Nations Unies. La solution de ce problème contribuera grandement à l'élargissement de la coopération internationale, au renforcement de l'Organisation des Nations Unies et à l'accroissement de son autorité.

116. L'examen de la question de l'admission de nouveaux Membres pendant la présente session a montré qu'une majorité écrasante des Membres de l'Organisation a reconnu qu'il était nécessaire et très désirable d'apporter, au cours de cette session, une solution positive à cette question qui était restée si longtemps en suspens. Cette tendance générale a poussé 52 délégations à appuyer le projet de résolution [A/3079] qui recommandait l'admission des 18 pays qui en avaient fait la demande.

117. L'URSS, fidèle à sa politique de stricte exécution des dispositions de la Charte, a constamment préconisé l'admission de ces 18 Etats. C'est pourquoi, tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité, elle s'est prononcée en faveur de leur admission. Cependant, par suite du veto exercé par le représentant de Tchang Kai-shek qui siège illégalement au Conseil de sécurité, il n'a pas été possible d'admettre l'ensemble des 18 Etats. Nous regrettons que, de ce fait, la République populaire de Mongolie ne puisse prendre sa place aujourd'hui parmi les Nations Unies.

118. Le Gouvernement de l'URSS, qui s'efforce par tous les moyens de développer la coopération internationale et désire sincèrement trouver un moyen de sortir de l'impasse, a déposé aujourd'hui au Con

de sécurité une nouvelle proposition tendant à admettre 16 Etats dans l'Organisation des Nations Unies.

119. La délégation de l'Union soviétique constate avec satisfaction que cette proposition a eu l'appui de la majorité écrasante des délégations, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée générale. Sans aucun doute, la décision prise aujourd'hui d'admettre 16 Etats dans l'Organisation répond non seulement aux justes demandes de ces Etats, mais aussi au souci d'améliorer les relations entre les nations et de consolider la paix et l'amitié entre les peuples.

120. La décision d'admettre 16 Etats prouve une fois de plus qu'il est possible de donner une solution satisfaisante même à des problèmes internationaux complexes, si les parties en cause ont la volonté de s'entendre et de collaborer.

121. Nous espérons que des efforts conjugués permettront de prendre des mesures propres à assurer l'admission de la République populaire de Mongolie et du Japon dans l'Organisation des Nations Unies au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale.

122. Au nom de la délégation de l'Union soviétique, je salue cordialement les nouveaux Membres de notre organisation et je leur souhaite de travailler avec fruit, au sein de la famille des Nations Unies, dans l'intérêt de la paix et du progrès. La délégation de l'Union soviétique est persuadée que la participation des nouveaux Membres aux travaux de l'Organisation contribuera au développement de la coopération entre les Etats et au renforcement de la paix mondiale.

123. Pour terminer, je voudrais rendre particulièrement hommage à la part qu'ont prise, dans l'heureuse solution de cette question de l'admission de nouveaux Membres, le Président de l'Assemblée générale, M. Maza, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Hammarskjold, le Président du Conseil de sécurité, sir Leslie Munro, le Président de la Commission de bons offices, M. Belaunde, le chef de la délégation du Canada, M. Martin, le chef de la délégation de l'Inde, M. Menon, et le chef de la délégation de l'Equateur, M. Trujillo.

124. M. OLIVIERI (Argentine) [*traduit de l'espagnol*] : La décision que nous venons de prendre, qui est d'une importance vitale pour l'Organisation des Nations Unies, m'émeut à tel point que les paroles me manquent. Nous voici enfin hors de l'impasse où nous nous trouvions en ce qui concerne l'admission de nouveaux Membres et cette journée mémorable nous remplit d'une joie profonde.

125. En cette occasion, je me contenterai de dire, au nom du peuple argentin, à l'Espagne, à l'Italie, au Portugal, à la Jordanie, à l'Irlande, à l'Autriche, à l'Albanie, à la Hongrie, à la Roumanie, à la Bulgarie, à la Finlande, à Ceylan, au Népal, à la Libye, au Cambodge et au Laos : soyez les bienvenus ! Nous sommes certains qu'ils apporteront un concours précieux à la cause de la paix, de la sécurité et de la fraternité, cause sacrée de tous les peuples représentés ici aujourd'hui, fraternellement unis dans une même pensée.

126. Nous espérons vivement aussi que les pays qui n'ont pu encore être admis pourront bientôt s'associer à notre noble entreprise.

127. M. ROMULO (Philippines) [*traduit de l'anglais*] : La délégation des Philippines voudrait souhaiter, à son tour, la bienvenue aux nouveaux Mem-

bres de l'Organisation des Nations Unies et participer ainsi à la satisfaction générale que leur admission a suscitée ce soir.

128. Ce n'est pas sans difficultés que l'on est arrivé, après de longues années de négociations, au présent résultat. Si nous avons réussi, c'est grâce au Président de l'Assemblée générale, qui nous a guidés avec tant d'habileté, grâce aux efforts incessants de M. Hammarskjold, notre éminent Secrétaire général, grâce aussi à des hommes dévoués tels que M. Belaunde, de la délégation péruvienne, M. Martin, de la délégation canadienne, sir Leslie Munro, de la délégation néo-zélandaise, qui ont travaillé si généreusement pour que cet espoir que le monde entier nourrissait depuis si longtemps puisse enfin se réaliser.

129. Pareil événement revêt une importance capitale pour l'ensemble de la communauté internationale, car il marque l'accomplissement d'un vœu formulé par tous les peuples qui sont représentés ici comme par ceux qui ne font pas encore partie de notre organisation : admettre parmi nous tous les pays du monde afin d'être mieux à même d'aborder tous ensemble les problèmes de notre époque et de refléter plus fidèlement l'opinion mondiale.

130. On pardonnera, je pense, à la délégation des Philippines de mentionner tout spécialement certains pays d'Asie et d'Afrique — Ceylan, le Népal, la Libye, le Cambodge, le Laos et la Jordanie — qui font, depuis ce soir, partie comme nous de l'Organisation mondiale. Nous accueillons avec joie cette grande et historique décision qui a permis à nos amis d'Asie et d'Afrique de réaliser enfin, conformément à la déclaration de Bandoung, leur désir de faire partie de l'Organisation. Ceylan, sous la direction de cet homme d'Etat et de ce chef éminent qu'est sir John Kotelawala, a joué à Bandoung un rôle prépondérant et nous sommes heureux de pouvoir accueillir parmi nous ce pays, qui est l'un des centres de la culture asiatique.

131. Je tiens maintenant à féliciter l'Espagne, ma première patrie, de son admission à l'Organisation des Nations Unies. C'est l'Espagne qui nous a mis tout d'abord en contact avec l'Occident et qui a ouvert de nouveaux horizons à la culture de mon pays. L'Espagne nous a transmis l'héritage de ses précieuses valeurs morales et il m'est extrêmement agréable de relever les marques de distinction et de noblesse dont le peuple espagnol a enrichi l'histoire et la civilisation de mon pays. C'est donc avec un profond sentiment d'amitié et de gratitude que je souhaite la bienvenue à cette grande nation et que je l'assure de la collaboration pleine et entière de mon gouvernement chaque fois qu'il s'agira de travailler, dans les organes des Nations Unies, au bien-être et au progrès de l'humanité.

132. Mon gouvernement estime que l'universalité de l'Organisation des Nations Unies est l'un des principes fondamentaux de la Charte. Nous sommes fermement convaincus que toutes les nations qui se montrent prêtes à assumer les responsabilités qu'impose la Charte devraient être admises dans l'Organisation sur un pied d'égalité.

133. Telles sont les raisons pour lesquelles mon gouvernement se félicite que ces nations fassent maintenant partie de l'Organisation des Nations Unies. Au nom de mes concitoyens, je les assure de notre collaboration sans réserve dans tous les travaux de l'Organisation qui renforceront la paix et la confiance

internationales. Je souhaite vivement qu'elles ne négligent rien pour maintenir la réputation de l'Organisation des Nations Unies, parfait symbole des aspirations légitimes que l'humanité nourrit pour la paix.

134. M. DE LA COLINA (Mexique) [*traduit de l'espagnol*]: J'ai expliqué à la Commission politique spéciale [32^{ème} séance] le vote de ma délégation sur la question de l'admission de nouveaux Membres. A cette occasion, j'ai déclaré que les pays auxquels faisait allusion le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution dont nous étions saisis [A/AC.80/L.3/Rev.1] ne méritaient pas tous au même degré que nous leur prêtions notre appui, et qu'à notre avis ils n'étaient pas tous également qualifiés pour appartenir à notre organisation. Néanmoins, étant donné l'importance historique de la décision qui semblait sur le point d'être prise, et compte tenu des concessions généreuses faites par divers pays, concessions qui n'étaient pas, comme on l'a prétendu, le résultat d'un désir répréhensible de temporiser, mais d'un examen avisé et louable de positions trop rigides qui paralysaient notre organisation en interdisant l'élargissement souhaité, j'ai dit que le Mexique ne pourrait faire autrement que d'appuyer le projet de résolution.

135. Nous ne pensons pas avoir contredit cette réaffirmation du principe de l'universalité en nous abstenant au sujet de l'Espagne. A cet égard, nous pensons, comme d'autres délégations, qu'il n'y avait rien de contradictoire à voter pour l'ensemble du projet de résolution tout en s'abstenant ensuite lors du vote séparé sur chaque candidature.

136. Au moment de voter sur l'admission à l'Organisation des Nations Unies du candidat qui lui est le plus cher et auquel le Mexique est lié le plus étroitement par sa tradition, sa culture et sa langue, ma délégation s'est abstenue parce qu'elle estime que la déclaration du 25 juin 1945, qui interprète l'Article 4 de la Charte, n'est pas encore lettre morte, non plus que les résolutions 39 (I) et 114 (II) de l'Assemblée générale.

137. Nous sommes sûrs que le noble peuple espagnol comprendra la raison de notre abstention.

138. Pour terminer, qu'il me soit permis de rendre un fervent hommage à M. Belaúnde, représentant du Pérou et Président de la Commission de bons offices; au représentant du Salvador, qui a dirigé avec une compétence toute particulière les travaux du Comité spécial qui a examiné la question en 1954; au re-

présentant du Canada, M. Martin, qui a déployé des efforts inlassables pour élaborer le projet de résolution commun approuvé par l'Assemblée générale à une majorité de 52 voix; au représentant de la Nouvelle-Zélande, sir Leslie Munro, président du Conseil de sécurité pour ce mois et, enfin, au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général, qui ont su, avec un tact, une patience, une habileté et une sagesse remarquables, concilier les désirs et unir les efforts de la grande majorité des délégations, afin d'ouvrir notre organisation à toutes les nations du monde. Ma délégation souhaite vivement que ce désir se réalise complètement à brève échéance.

139. M. QUIROGA GALDO (Bolivie) [*traduit de l'espagnol*]: La délégation de la Bolivie est l'un des auteurs du projet de résolution commun qui vient d'être adopté ce soir, parce que, par principe, elle a toujours estimé qu'il était absolument nécessaire d'élargir le champ d'action de l'Organisation des Nations Unies, jusqu'à la rendre universelle.

140. Mon pays n'a cessé de soutenir que les buts et les principes de la Charte ne pourront être mis effectivement en œuvre que le jour où notre organisation comprendra toutes les nations de la terre, chacune avec ses caractéristiques propres et facilement reconnaissables, le jour où ces créations artificielles de l'histoire que nous appelons Etats manifesteront les qualités inhérentes à ce terme en associant à leurs attributs classiques — territoire, population et gouvernement — la volonté dynamique et bien définie d'atteindre les objectifs sociaux les plus élevés, et la faculté de remplir scrupuleusement les devoirs que leur imposent les nécessités de la vie internationale.

141. Ma délégation, qui fête aujourd'hui l'admission des pays qui sont le berceau du monde latin — l'Espagne, l'Italie et le Portugal — souhaite que la décision historique prise ce soir par le Conseil de sécurité et confirmée à une majorité écrasante par l'Assemblée générale constitue un heureux précédent et que les portes de notre organisation soient bientôt ouvertes aux pays qui n'en sont pas encore membres. Parmi ces derniers, il sied de mentionner tout spécialement le Japon et l'Allemagne, grands représentants des cultures orientale et occidentale. Ma délégation souhaite que les pays qui sont encore en dehors de l'Organisation y soient admis dans le plus bref délai, de façon à assurer la paix du monde et le bien-être de l'humanité.

La séance est levée à 23 h. 45.